

Vous n'avez plus d'électricité ?



1. Vérifier si la coupure est connue d'Enedis

Consultez le site : <https://www.enedis.fr/panne-et-interruption>

En saisissant votre adresse, vous pouvez vérifier et suivre en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune.

2. Si aucune coupure n'est signalée

Vérifiez l'état du compteur Linky :

- Le compteur Linky est **allumé** : l'origine du problème est vraisemblablement située sur l'installation électrique intérieure du logement. Pour allumer le compteur, appuyer sur une des touches.
- Le compteur Linky est **éteint** : il peut s'agir d'un incident sur le réseau.



3. Contacter le dépannage

Pour signaler une coupure, contactez le service dépannage d'Enedis.

Attendre la fin du disque d'accueil pour être mis en contact avec un conseiller dépannage.

09 72 67 50
+ n° de département

Vous n'avez plus d'électricité ?

Nous sommes là pour vous aider à identifier l'origine de la coupure.

Entrez votre adresse ou code postal



CONSIGNES DE SECURITÉ A RESPECTER

- Ne jamais toucher des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées
- En cas d'usage d'un groupe électrogène individuel, le placer à l'extérieur de l'habitation et penser à couper le disjoncteur.